



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4055

Attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'association Lyon Ultra Run, pour l'organisation de la 5e édition du "Lyon Urban Trail by night", le samedi 3 novembre 2018 - Approbation d'une convention mixte

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4055 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON ULTRA RUN, POUR L'ORGANISATION DE LA 5E EDITION DU "LYON URBAN TRAIL BY NIGHT", LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018 - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon Ultra Run, dont le siège social est situé 46 rue du Commandant Charcot à Lyon 5^e, organise la 5^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 3 novembre 2018.

Déclinaison de la course « Lyon Urban Trail » organisée au printemps et très connue dans le calendrier sportif lyonnais, la version de nuit « Lyon Urban Trail by night » a rassemblé plus de 6 000 coureurs en novembre 2017.

Cet événement sportif est une épreuve pédestre assimilable aux courses nature type trail ayant pour but de faire découvrir ou redécouvrir les divers chemins de la Ville de Lyon, la nuit. Les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du code de la route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides, escaliers, descentes techniques, pavés disjoints et sentiers méconnus.

Trois distances sont proposées aux participants :

- un nouveau parcours, le 8 km : 350 mètres de dénivelé positif, départ à 18h00 ;
- le 12 km : 500 mètres de dénivelé positif, départ à 19h00 ;
- le 26 km : 800 mètres de dénivelé positif et négatif, départ à 19h45.

Les départs et arrivées se dérouleront sur le site des Théâtres Antiques de Fourvière, à Lyon 5^e.

Les parcours empruntés sont prévus en grande partie dans le 5^e arrondissement et ses lieux emblématiques : quartiers Saint-Jean et Saint-Georges, site de la Sarra, Saint-Irénée, montée du Télégraphe, chemin de la Visitation, esplanade de Fourvière et Parc des Hauteurs...

Pour cette 5^e édition, les objectifs de l'association sont :

- d'attirer un nombre important de participants, 7 000 personnes sont attendues ;
- d'organiser une compétition de qualité avec des parcours attrayants ;
- de faire découvrir ou redécouvrir des points de vue originaux de la ville de Lyon ;
- d'offrir la possibilité aux Lyonnais de participer à une épreuve sportive conviviale et originale de nuit.

En 2017, l'association Lyon Ultra Run a reçu une subvention de 8 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2017/3291 du 25 septembre 2017.

Par ailleurs en 2018, l'association a reçu une subvention de 25 000 euros pour l'organisation de la 11^e édition de « Lyon Urban Trail », par délibération n° 2018/3766 et une subvention de 3 000 euros pour l'organisation de la 6^e édition de l'« Ultra Boucle de la Sarra », par délibération n° 2017/3767, du 26 mars 2018.

Cette année, pour l'organisation du « Lyon Urban Trail by night », l'association sollicite une aide financière à hauteur de 10 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 197 000 euros.

L'association est l'unique organisateur de cette manifestation dont elle prendra en charge tous les aspects (technique, financier, logistique, administratif, juridique...).

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 8 000 euros à l'association Lyon Ultra Run.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 8 000 euros est allouée à l'association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la 5^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 3 novembre 2018.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et Lyon Ultra Run, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT